



## Communiqué de l'Intersyndicale OFB

Les agents de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), et notamment ceux chargés de la Police de l'environnement, connaissent depuis plus d'un an des attaques injustes et répétées, orchestrées par certains syndicats agricoles avec la bénédiction du gouvernement.

Bien qu'infondées, ces offensives ont reçu une écoute gouvernementale plus que bienveillante puisqu'à deux reprises le premier ministre lui-même a remis en cause les actions des inspecteurs de l'environnement. Début 2024, c'était Gabriel Attal, puis est venu le tour de François Bayrou le 14 janvier 2025, à l'occasion de son discours de politique générale, allant jusqu'à qualifier, devant la représentation nationale, les contrôles des inspecteurs de l'environnement de "**fautes**" et d'humiliation pour les agriculteurs.

L'OFB et ses personnels sont cloués au pilori par des gouvernements qui sont incapables de répondre à la crise que vivent nombre d'agriculteurs. On ne compte plus les locaux saccagés, les insultes parfois nominatives, les menaces au moyen de tracteurs et même la mise en danger d'un agent par sabotage de son véhicule.

Pour satisfaire la FNSEA et la Coordination Rurale, le Premier Ministre jette en pâture les missions et métiers d'une partie des agents du Service Public de l'Environnement, pourtant définis et cadrés par la loi et la réglementation. Et pourtant, qui peut croire qu'une fois les agents de l'OFB désarmés, les agriculteurs verront leur situation et leur rémunération s'améliorer ?

Le premier ministre a dit aussi que « *Ceux que l'on contrôle doivent avoir leur mot à dire sur les contrôles, et s'il faut des remises en cause, nous les conduirons avec eux dans un temps bref.* » Pense-t-il la même chose de tous les types de contrôles de la loi et de tous les citoyens : code de la route, sécurité publique, ?

Les propos du premier ministre Bayrou sont inacceptables. Au lieu de renforcer et de soutenir les politiques indispensables à la sauvegarde de la Biodiversité, il remet en cause la nécessité pour l'État de contrôler la mise en œuvre des lois votées par le Parlement. De plus, la suppression de l'établissement est revendiquée par un syndicat agricole et par certains politiques.

Ces propos ne peuvent que renforcer notre détermination à défendre nos métiers, nos missions et les personnels qui les mettent en œuvre.